



Infos communales Saint-Médard-en-Forez

Compte rendu du Conseil Municipal du

Vendredi 10 octobre 2023

Photo d'archive : Clin d'œil aux Fiat 124 spider présentes sur Saint-Médard le dimanche 8 octobre

Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR - Laure SIRGUEY
Valérie AUBRY - Céline BLONDEAU - Cédric BECKER - Marc BOUTEILLE
Claudine FARGIER - Michel FAURE - Valentino GOFFART
Yves LAURANSON – Françoise MERLLIE - Cédric NICLOU

Absents et excusés :

Sophie THIVILLIER : Pouvoir donné à Sébastien DESHAYES

A l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal
- Approbation du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes de Forez-Est
- Référent déontologue pour les élus proposé par l'AMF
- Convention de mise à disposition de la solution DETOXIO proposée par le Département de la Loire
- Tarifs communaux 2024
- Débat sur la participation à la protection sociale complémentaire des agents
- Questions diverses

N'oubliez pas de
regarder l'....

Agenda!

Communal en Page 2.



**Attention, le compostage
devient obligatoire à partir du
1^{er} janvier 2024, cf. Page 6.**

Samedi 21 octobre 2023 à 11 heures

- Inauguration composteur partagé –
Rendez-vous parking rue de Bellevue

Vendredi 3 novembre 2023

- Conseil Municipal

Jeudi 9 novembre 2023 à 13h30

- Marche pour tous – Rendez-vous sur le parvis de la mairie

Vendredi 10 novembre 2023 à 20 heures

- AG de la Fédération des Associations

Samedi 11 novembre 2023 à 10 heures

- Commémoration

Mardi 14 novembre 2023 à 16 heures

- Elections CME

Samedi 18 novembre 2023

- Repas des aînés du village

Vendredi 1er décembre 2023

- Conseil Municipal

Samedi 2 décembre 2023

- Marché de Noël

Jeudi 14 décembre 2023 à 13h30

- Marche pour tous – Rendez-vous sur le parvis de la mairie



Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a demandé à son conseil Municipal de rajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour à savoir :

- ✚ Demande de subventions pour la mise en conformité de la STEP de Feytibout
- ✚ Débat sur le rapport d'observations arrêté par la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes sur la gestion de la Communauté de Communes de Forez-Est

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le rajout de ces deux points à l'ordre du jour.

Adoption du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes de Forez-Est

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le rapport d'activité 2022 de la CCFE.



Référent déontologue pour les élus proposé par l'AMF

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, précise que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local. La lecture de la charte de l'élu local a été faite au Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation du référent déontologue, M. Gérard PAYET, nommé en qualité de référent déontologue des élus, pour une durée de 3 ans jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026.



Convention de mise à disposition de la solution DETOXIO proposée par le Département de la Loire

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, explique que la municipalité a la possibilité de bénéficier d'un dispositif afin de protéger notre commune des cyberattaques. La convention de mise à disposition de la solution DETOXIO SERENICITY est présentée à l'assemblée. Le premier magistrat laisse la parole à **Michel FAURE**, Responsable de la Direction des Systèmes d'Information au Département de la Loire.



A noter que 91% des entreprises françaises ont subi ou subissent une cyberattaque, souvent sans le savoir. C'est pourquoi il est important de se protéger et DETOXIO est la solution proposée par le Département, soutenu par l'Etat et piloté par l'Agence Nationale de la Sécurité et des Systèmes d'informations.

DETOXIO est un boîtier de cybersécurité, 100% français. Il analyse l'intégralité des flux internet entrants et sortants, puis détecte et bloque les flux toxiques 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ce boîtier s'installe simplement au niveau de la box internet. DETOXIO bloque les consommations internet anormales et alerte l'administrateur du réseau pour identifier dans son environnement les systèmes informatiques à risque.

Après cet exposé, le Conseil Municipal, autorise à la majorité (1 abstention), Monsieur le Maire à signer la convention avec le département et l'entreprise SERENICITY pour la mise à disposition de la solution DETOXIO pour une durée de 3 ans.

Tarifs communaux 2024

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, explique que, comme chaque année, le Conseil Municipal se doit de revoir les tarifs communaux. Par tarifs communaux, on entend le prix des loyers des logements et locaux commerciaux, le tarif de la location de la salle d'animation avec les charges, les tarifs funéraires, le taux horaire pour déneigement, la redevance assainissement, les tarifs périscolaires, le droit de place du petit marché.



Seuls quelques tarifs ont été augmentés :

- Le tarif horaire déneigement, de 70 euros, il passe à 72 euros suite à l'augmentation du carburant
- La concession cimetièrre 15 ans, de 57 euros, elle passe à 60 euros le m²
- La concession cimetièrre 30 ans, de 79 euros, elle passe à 80 euros le m²
- Le prix au m³ d'eau consommée, de 1.15 euros, il passe à 1.20 euros
- Les loyers communaux et les loyaux commerciaux suivent l'indice IRL, Indice de Référence des Loyers et l'indice ILAT, Indice des Loyers des Activités Tertiaires
- Le tarif des charges de la salle d'animation suite à l'augmentation du prix des fluides et du coût du personnel.

Soirée – Repas de famille	Location	Caution	Charges
Salle rez-de-chaussée avec cuisine	150 €	500 €	55 €
Salle des fêtes avec cuisine	300 €	1 200 €	95 €
Les 2 salles avec cuisine	400 €	1 200 €	150 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'appliquer ces nouveaux tarifs communaux 2024.

Débat sur la participation à la protection sociale complémentaire des agents

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, précise les obligations de financement et de participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire des agents titulaires et non titulaires.

Il est souligné que le décret publié le 20 avril 2022 prévoit une obligation de prise en charge, d'un montant minimum par les collectivités, sur la base d'un montant de référence à savoir :

- ✚ 20% de 35 € en prévoyance, soit au moins 7 € / mois de prise en charge, au plus tard le 1^{er} janvier 2025
- ✚ 50% de 30 € en santé, soit au moins 15 € / mois de prise en charge, au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Il est précisé également que la loi prévoit que 6 mois après leur renouvellement, les assemblées délibérantes des collectivités doivent organiser un débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

Le questionnaire réalisé auprès des agents sur la protection sociale mutuelle et prévoyance ainsi que la synthèse suite aux réponses des agents, sont présentés à l'assemblée.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation et de la tenue du débat qui s'en est suivi.

Demande de subventions pour la mise en conformité de la STEP de Feytibout

Madame Laure SIRGUEY, troisième adjointe au Maire, explique qu'en 2017, le diagnostic de la station d'épuration de Feytibout avait mis en évidence une station conforme capable de collecter le percentile 95 malgré les intrusions d'eaux pluviales et les volumes d'eaux claires parasites. La station fonctionnait cependant au maximum de sa capacité organique (805 EH) avec une capacité d'accueil résiduelle nulle. Lors de ce diagnostic, des actions d'amélioration de l'exploitation sont également préconisées et soutenues par les visites/diagnostic de la MAGE.

Aujourd'hui, la commune souhaite poursuivre son programme d'action et moderniser la station d'épuration de Feytibout, dans l'objectif d'améliorer l'exploitation et la surveillance.

Les travaux de modernisation consisteraient à :

- ✚ La mise en place d'un piège à cailloux
- ✚ La mise en place un dégrilleur vertical
- ✚ Création d'un regard sur canalisation de surverse (du DO en tête)
- ✚ Fouille en tranchée pour liaison communication/alimentation des différentes sondes au SOFREL
- ✚ Fourniture et pose de 3 x TPC 90 mm
- ✚ Pose de chambre de tirage type L2C
- ✚ Remblaiement de fouille
- ✚ Mise en place de sondes de mesure (canal d'entrée, déversoir d'orage, sonde redox, sonde oxygène, canal de sortie)
- ✚ Installation d'un automate (sofrel S4W) : gestion de l'aération via la sonde redox, gestion de la recirculation, enregistreur de l'ensemble des débits mesurés et des temps de marches/ nombre de démarrage des différents équipements électromagnétiques...

L'estimation à la totalité des travaux mentionnés s'élèverait à 93 145 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Département de la Loire, auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et auprès de la Bulle Verte.

Débat sur le rapport d'observations définitives arrêtées par la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes sur la gestion de la CCFE

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, expose que la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a procédé, dans le cadre de son programme de travail, à l'examen de la gestion de la CCFE à partir des exercices 2017 et suivants. Le rapport est présenté à l'assemblée.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport et de la tenue du débat qui s'en est suivi.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Site de compostage partagé – CCFE et la participation du CME, Conseil Municipal des Enfants

Conformément à la loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation du tri à la source des biodéchets **devient obligatoire le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités, administrations, ménages, professionnels...)**.



Afin de répondre à cette obligation réglementaire, la CCFE travaille sur la gestion de proximité. Ainsi elle développe le compostage partagé et continue de promouvoir le compostage individuel.

La Communauté de Communes de Forez-Est et Saint-Médard-en-Forez vont réaliser des travaux en aménageant un site de compostage partagé situé sur le parking, rue de Bellevue, le 17 octobre 2023. **Son inauguration se déroulera le 21 octobre 2023 à 11h00.** Nous vous attendons avec grand plaisir.

Si vous êtes intéressé, nous vous remercions de vous faire connaître en mairie, à cette occasion, nous vous donnerons un guide expliquant le fonctionnement du compostage collectif.



Formation : les gestes qui sauvent

Le CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Médard, propose d'organiser une ou des séances de formation, selon le nombre de personnes qui se manifesteront.

A noter : Une séance de formation dure 2 heures pour un groupe de 10 personnes.



Au programme : Ateliers d'apprentissage, alerte, hémorragie, la victime s'étouffe, la victime est inconsciente et respire, la victime est inconsciente et ne respire pas, pose du défibrillateur.

Le montant d'une séance de formation pour 10 personnes s'élève à 450 euros TTC.

Le CCAS prendra en charge une partie de la formation à savoir 25 euros par personne, le reste sera à charge du participant, soit 20 euros.

Se faire connaître en mairie aux heures d'ouverture :

Nom Prénom et vos disponibilités

Le paiement se fera par chèque uniquement, à l'ordre du CCAS.

Et la séance de formation pourra avoir lieu sous réserve d'avoir 10 participants.



Conseil Municipal des Enfants

Après une première expérience réussie du Conseil Municipal des Enfants, 2021-2023, la municipalité souhaite poursuivre et lance une nouvelle élection du CME. Tous les enfants nés en 2013, 2014 ou 2015 et qui habitent sur la commune, scolarisés ou non sur le village, peuvent présenter leur candidature pour être élus(es) du prochain CME.

C'est l'occasion de s'impliquer dans la vie de la commune, se s'initier à la citoyenneté, à la démocratie. Les enfants pourront proposer leurs idées, débattre et mettre en place des actions d'intérêt général.

Ainsi, pour la campagne, chaque enfant devra réaliser une affiche format A4, manuscrite ou informatique comprenant : Nom, Prénom, Age, photo, une phrase expliquant ses motivations et les idées qu'ils peuvent proposer pour le village. Ces documents seront affichés avant les élections.

Dates à retenir :

- ✚ Du 16 octobre au 5 novembre : Dépôt des dossiers candidatures en mairie
- ✚ Du 6 au 14 novembre : Affichage des documents de campagne
- ✚ Le Mardi 14 novembre à partir de 16h, élections en mairie.

Rendez-vous Médecins et pharmacie de garde

Il convient de préciser que le Docteur Sylvie RAVEL peut reprendre les patients de Saint-Médard qui se retrouvent sans médecin traitant. Pour les autres, ils sont suivis par leur médecin traitant habituel.



Bienvenue à nos Prêtres !



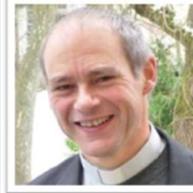
Je suis un Marseillais d'adoption, né en Côte d'Ivoire, ayant grandi au Luxembourg puis en Lorraine, ayant étudié en Belgique et en Italie, vécu deux ans au Brésil... Je suis maintenant habitué aux déplacements...

Mais là c'est un grand changement qui m'est demandé : c'est en effet après 17 ans de sacerdoce vécus à Marseille – dont les 9 dernières années comme curé – que le Seigneur m'envoie parmi vous par l'intermédiaire de mon évêque le cardinal Aveline, de Mgr Sylvain Bataille, et de la Communauté de l'Emmanuel.

Je compte donc sur votre patience..., il me faudra certainement un temps d'adaptation... pour passer du bleu de l'OM au vert de l'AS St-Etienne, du soleil omniprésent à une météo disons plus changeante, du bruit d'une ville grouillante à la paix qui règne ici, et de l'exubérance marseillaise à votre tempérament plus sage. Il me faudra du temps, bref, pour devenir l'un d'entre vous, et surtout un bon prêtre parmi vous, et enfin votre curé pour vous servir, vous, et surtout un bon prêtre parmi vous, et enfin votre curé pour vous servir,

vous et tous les habitants de la paroisse, notamment ceux qui ne connaissent pas encore l'amour de Dieu révélé dans le Christ Jésus... Je compte sur votre patience, et je me confie à vos prières. Vous êtes déjà chaque jour dans les miennes. À très bientôt.

Père Philippe Rochas



J'ai eu la chance de naître au sein d'une famille profondément chrétienne, le 30 mai 1961, à Suresnes, dans le département de la Seine. Il me semble que j'ai toujours cru en Dieu ; en grandissant, j'ai cherché à le connaître, et cette quête n'a pas toujours été paisible.

Au retour du Maroc, où nous avons passé neuf ans, à 17 ans, je rencontre la Communauté de l'Emmanuel, alors que je viens de faire une expérience personnelle de l'amour de Dieu, qui change ma vie. Mon désir de répondre à cet amour est nourri par une découverte progressive de la confiance en Dieu, comme chemin de croissance et de vie, en dépit de ma manière personnelle.

C'est à Paray-le-Monial, dans la chapelle de la Visitation, qu'une nuit d'été 1985 je perçois l'appel au sacerdoce. Si c'est lui qui m'appelle, c'est lui qui fera. Et c'est ce qui s'est passé, tout au long de ma formation au sacerdoce et dans les différents ministères qui m'ont été confiés. Aujourd'hui encore, en particulier grâce à la rencontre avec Saint-Claude La Colombière, j'ai la joie de pouvoir témoigner de la fidélité de Dieu, de sa miséricorde qui n'a de limites que celles que nous lui mettons, et de l'actualité de cet appel à la confiance qui traverse toutes les Écritures et est la clé du message de Paray-le-Monial.

J'ai été aumônier en lycée, aumônier militaire à temps partiel pendant 5 ans, deux fois curé, chapelain à Paray-le-Monial, père spirituel pour les jeunes en propédeutique, père spirituel de séminaristes, accompagnateur de l'École d'Évangélisation (ESM) de Paray-le-Monial.

J'ai toujours répondu favorablement aux demandes qui m'ont été faites par mes responsables, et je m'en suis toujours bien porté, accomplissant ainsi la volonté de Dieu. Depuis 3 ans, je suis envoyé pour renforcer des équipes sacerdotales, d'abord à Guyancourt, dans le diocèse de Versailles, et aujourd'hui j'arrive à Saint-Galmier, pour me mettre à votre service. Je suis heureux d'être prêtre, et il me semble que je le deviens chaque jour davantage... Rendez grâce au Seigneur, car éternel est son amour !

Père Antoine Bergeret +

Des nouvelles de la paroisse

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Allo la Région vous transporte

M'informer sur mon itinéraire

04 8000 7000

Diverses infos

Des camions de terre ont été déversés le long de la route RD 6, le mardi 19 septembre après-midi. Si vous avez été témoin ou vus les faits, nous vous remercions de contacter la Mairie.

La laine s'en mêle !

MARDI 24 OCTOBRE
JEUDI 2 NOVEMBRE
RDV À 14H30

Rencontrez les alpagas de la Ferme de Kalmia puis apprenez à travailler la laine au musée. Suivi d'un atelier tissage sur petits métiers.

Réservation obligatoire

Musée du tissage et de la soierie
125 PLACE VAUCANSON - 42510 BUSSIÈRES
04 77 27 33 95 - WWW.MUSEEDUTISSAGE.COM

les francas

OBJECTIF BAFA

Devenez animateurs d'accueils de loisirs et de séjours de vacances

Inscrivez-vous vite !
BAFA APPROFONDISSEMENT
Du 23 au 28 octobre 2023
En demi-pension
Lieu St Just St Rambert (42)
Petite enfance – Le jeu dans tous ces états

Vous avez entre 21 et 25 ans ? Vous pouvez financer une partie de votre BAFA avec le Pass Région. + d'infos sur jeunes.auvergne-rhonealpes.fr

Les Francas > infos 04 77 33 36 84
> inscriptions

Coût à partir de 249 €

INSCRIPTIONS EN LIGNE sur www.bafa-lesfrancas.fr

Atelier créatif 3-6 ans

MAQUETTE DES PETITES BÊTES

LUNDI 30 OCTOBRE 10H-11H15
A L'EQUIPAGE
Sur inscription
Gratuit

Merci de venir avec une boîte à chaussures

Inscription : 04 77 54 95 03

Centre Socioculturel L'Equipage

FORMATION

Les fondamentaux de la fertilité des sols

LA BULLE VERTE et l'Association GRAINES
organisent une matinée de formation pour apprendre les fondamentaux sur la fertilité des sols et la gestion de l'eau :

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023 de 9h à 12h
Lieu: **LE TIERS-LIEU DU TREUIL : 148 chemin du Treuil, 42 330 CHAMBOEUF**

CONTENU DE LA FORMATION

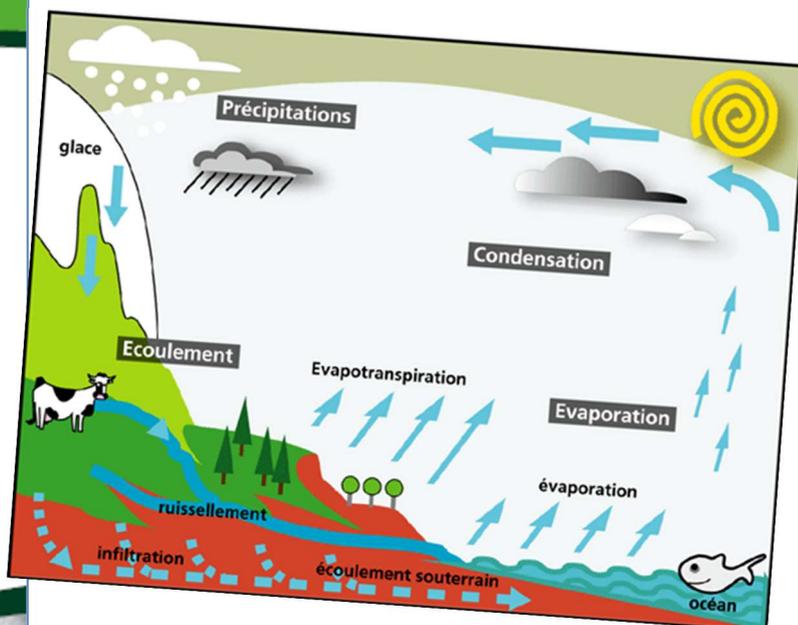
➔ Vous découvrirez comment améliorer votre sol : sa structure, son état, sa fertilité et aussi comment gérer de manière intégrative l'environnement, la biodiversité, la fertilité des sols et l'eau dans les sols.

UN FORMATEUR EXPÉRIMENTÉ

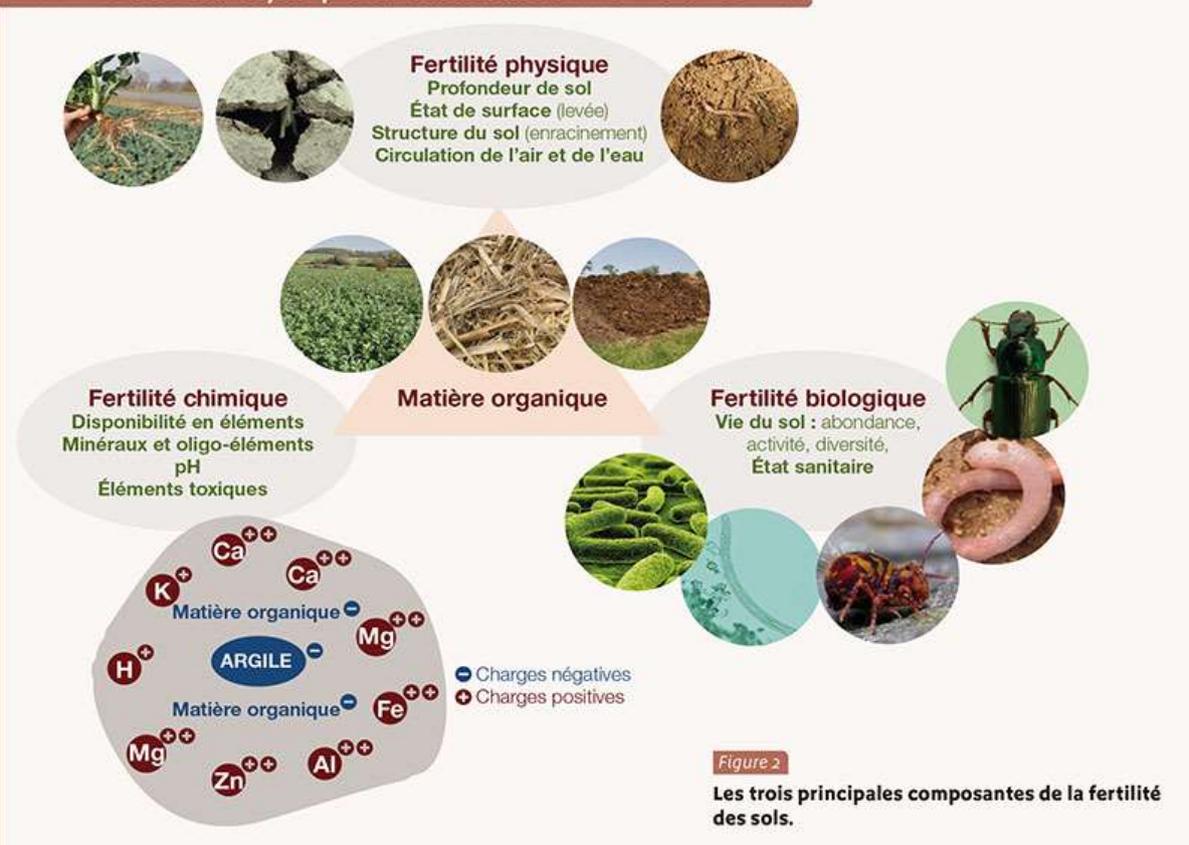
➔ La matinée sera animée par **Marc RIVOIRE**, producteur de légumes bio à Maringes. Marc, agriculteur passionné, exploite avec ses associés Les Jardins du Treuil et dispense des cours auprès de jeunes lycéens.

INSCRIPTIONS

ASSOCIATION GRAINES
contact@association-graines.fr



FERTILITÉ DES SOLS : un objectif prioritaire de tous les SYSTÈMES INNOVANTS SYPRE



Le petit écho de la Com'

L'actualité terrible ces derniers jours fait penser à la citation suivante :

« Je fais le rêve, qu'un jour les hommes,
se lèveront et comprendront enfin,
qu'ils sont faits pour vivre ensemble comme des frères.
Je fais le rêve, qu'un jour,
chaque homme différent dans le monde entier,
sera jugé pour sa
personnelle,
couleur de sa
appartenance
et que les hommes
la dignité de la
humaine...
valeur
non sur la
peau ou de son
religieuse
respecteront
personne
Ce serait
merveilleux !
Les étoiles pourront enfin chanter ensemble ! »



Martin Luther King

